conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice

Date de révision: 21.07.2021 Code du produit: 124-305 Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cire protectrice

Autres désignations commerciales

N° de l'article: 124-305-01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Santé publique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DENTAURUM GmbH & Co. KG

Rue: Turnstr. 31

Lieu: D-75228 Ispringen

Téléphone: +49 7231 803 0 Téléfax: +49 7231 803 295

e-mail: info@dentaurum.de Internet: www.dentaurum.com

Information supplémentaire

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

07:00 - 16:15 (Mo - Do), 07:00 - 13:15 (Fr) +49 7231 803 213 16:15 - 18:00 (Mo - Do), 13:15 - 18:00 (Fr) +49 7231 803 0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures. Incinération: Gaz/vapeurs, nocif, Gaz/vapeurs, irritant.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

aucune/aucun

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Microcrystalline wax

CAS 64742-51-4

CAS 92062-09-4

CAS 64742-60-5

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice

Date de révision: 21.07.2021 Code du produit: 124-305 Page 2 de 7

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucune/aucun

5.3. Conseils aux pompiers

aucune/aucun

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice

Date de révision: 21.07.2021 Code du produit: 124-305 Page 3 de 7

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Santé publique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger,

boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter de respirer les vapeurs.

Précaution! Masse fondue chaude. Conditions à éviter: Contact avec la peau

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide

Couleur: blanc / blanchâtre
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non applicable

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé
non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

non déterminé

Point d'écoulement:

non déterminé

non déterminé

Point d'éclair: >100 °C DIN ISO 2592

Inflammabilité

Température d'inflammation spontanée

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice
Code du produit: 124-305

Page 4 de 7

non déterminé solide: non déterminé gaz: non déterminé Température de décomposition: Pression de vapeur: non déterminé non déterminé Pression de vapeur: Densité (à 20 °C): env. 0,93 g/cm3 non déterminé Densité apparente: Hydrosolubilité: insoluble Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Viscosité dynamique: <30 mPa·s DIN 53019

(à 120 °C)

Date de révision: 21.07.2021

Viscosité cinématique:

Durée d'écoulement:

Densité de vapeur relative:

Taux d'évaporation:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

9.2. Autres informations

point de goutte / plage de goutte: 60 - 100°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

aucune/aucun

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

aucune/aucun

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): >5000 mg/kg (DL50: Rat) Toxicité aiguë (dermique): >2000 mg/kg (DL50: Lapin)

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice

Date de révision: 21.07.2021 Code du produit: 124-305 Page 5 de 7

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Nous n'avons pas eu connaissance de problèmes de santé en cas d'utilisation conforme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Solubilité dans l'eau (q/l): insoluble

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères.

Code d'élimination des déchets - Résidus

200301 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES

COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS

COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux en mélange

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.3. Classe(s) de danger pour le

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport:

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU:

transport.

Page 6 de 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice	
Date de révision: 21.07.2021	Code du produit: 124-305
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.5. Dangers pour l'environnement	

DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Non

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Conformément à l'annexe I, section 1.3.4 du règlement CLP, une étiquette d'identification n'est pas exigée pour ce produit.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cire protectrice

Date de révision: 21.07.2021 Code du produit: 124-305 Page 7 de 7

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)